PROGRAMME DETAILLE HYGIENE ET SALUBRITE

2025-2026

V1 - 02/2025

tbcf

contact.tbcf@gmail.com

05 56 08 52 55

OBJECTIFS

Cette formation vous permet d'acquérir les fondamentaux de la lutte raisonnée contre les organismes nuisibles, en mettant l'accent sur une utilisation responsable et encadrée des produits biocides.
Elle vous apporte les **compétences indispensables** pour intervenir de manière efficace, en **conformité avec la réglementation en vigueur, dans le respect des règles de sécurité** et de protection de l'environnement.

Obtenez les clés pour:

- Comprendre les règles à suivre pour faire du microblading, du perçage et du piercings, du maquillage permanent, et du tatouage.
- Garantir des pratiques sûres et hygiéniques pour le microblading, le maquillage permanent, le perçage et les piercings, et le tatouage.
- Mettre en oeuvre les exigences règlementaires et le savoir-faire en matière d'hygiène en vue d'évincer les risques de contamination pour le praticien et sa clientèle.
- Appliquer les règles d'hygiène et d'asepsie en vue de pratiquer le maquillage permanent.
- Assurer aux clients des conditions de bonnes pratiques décrites par la loi et répondre aux obligations réglementaires.

DURÉE

21heures de formation sur 3 journées

21h

2 jours en distanciel
1 jour en présentiel

PUBLIC CIBLE :

- Les professionnels du tatouage
- Les professionnels du perçage corporel
- Les professionnels du maquillage permanent

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Dossier de candidature
- Entretien individuel

PRÉ-REQUIS :

- Parler et écrire le français

Certification devant 1 jury

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

1- Nous vous contactons sous 48h suivant votre demande de rendez-vous pour un entretien d'accueil et d'information.

2- Nous vous transmettons, dans les 24h suivant notre rencontre, un devis précisant le montant TTC de la formation, ainsi que ses dates de réalisation et le dossier de candidature.

3- Vous déposez votre dossier de candidature dûment complété avec les pièces justificatives.

4- Nous vous convoquons pour un entretien orale d'admission.

DATES, HORAIRES ET LIEU DE FORMATION

Les dates de session sont communiquées lors de l'entretien d'accueil et d'information.

Les horaires : 9h00-13h00 / 14h00-17h00
Le lieu de formation : Nous organisons 1 session par mois à Bordeaux. Et bientôt à Paris, Nantes, Toulouse et Lyon.

CONTENU DÉTAILLÉ

1ère journée théorique à distance

Objectifs généraux

- Connaitre et mettre en œuvre la réglementation relative au tatouage par effraction cutanée et au perçage corporel, notamment exécuter les formalités déclaratives obligatoires
- Connaitre et mettre en œuvre les normes concernant les bijoux de perçage corporel et la réglementation européenne relative aux substances contenues dans les encres de tatouage et de maquillage permanent afin de garantir que seuls des encres et les autres mélanges utilisés pour le tatouage et des bijoux de perçage corporel conformes seront utilisés au cours de l'activité professionnelle
- Connaitre et mettre en œuvre les grands principes de la réglementation (dont la réglementation nationale, la norme relative au tatouage référence NF EN 17169) concernant les équipements et consommables utilisés, en particulier les dispositifs médicaux et mettre en place l'organisation adaptée pour garantir la traçabilité des dispositifs utilisés
- Connaitre et mettre en œuvre les recommandations et les normes existantes dans le champ du tatouage et du perçage corporel
- Comprendre et mettre en œuvre les connaissances théoriques et pratiques de l'anatomie et la physiologie de la peau et des muqueuses concernées par le tatouage et le perçage corporel avant, pendant et après l'acte de tatouage ou de perçage pour minimiser les risques liés à la cicatrisation
- Suivre le mécanisme de cicatrisation dans ses différentes phases après l'acte de tatouage ou de perçage corporel et dispenser des conseils d'hygiène et d'antisepsie adaptés à la personne sur laquelle l'acte est effectué

Contenu pédagogique

- Présentation du formateur, des objectifs, du contenu et du cadre
- Présentation des stagiaires par une activité de brise-glace
- Tour de table des attentes et objectifs des participants
- Evaluation initiale sous forme de QCM

Unité 1 Rappel des réglementations et des normes relatives au tatouage et au perçage corporel, aux produits de tatouage et aux bijoux de perçage corporel, de la vigilance relative aux produits de tatouage et des recommandations existantes dans le champ du tatouage et du perçage corporel

- Le contexte réglementaire : décrets et arrêtés (déclaration, formation, informations clientèle, normes et réglementation des produits de tatouage et de piercing en lien avec la norme NF EN 17169
- Les réglementations, les normes et les recommandations existantes relatives au tatouage, à la dermopigmentation et au perçage corporel : Les encres de tatouage, la salle de pigmentation, les règles d'hygiène, le matériel stérile

Unité 2 Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau et des muqueuses et notamment la cicatrisation

- Généralités anatomiques sur la peau et les muqueuses et mécanisme de cicatrisation (cicatrisation de première et deuxième intention)
- Les délais de cicatrisation en fonction des différentes pratiques et généralités des recommandations de soin

Les contre-indications : le risque allergique et les complications

CONTENU DÉTAILLÉ

Compétences à acquérir

- Réaliser les déclarations obligatoires dont la déclaration de l'activité
- Satisfaire à l'obligation de se fournir en matériel et en produits appropriés et conforme à la réglementation et notamment au travers de la sélection des fournisseurs
- Se tenir informé par tous moyens des évolutions de la réglementation nationale et européenne et des recommandations dans le domaine et les prendre en compte dans son activité
- Garantir la traçabilité des dispositifs utilisés

- Démontrer une connaissance de la structure, du fonctionnement et du rôle de la peau et des muqueuses impactées par le tatouage et le perçage corporel
- Analyser et expliquer les réactions dues à l'acte de tatouage ou de perçage corporel
- Intégrer les principes de la cicatrisation cutanée dans sa pratique professionnelle et savoir expliquer les réactions cutanées
- Dispenser en français les conseils d'hygiène et d'antisepsie adaptés. Ces conseils peuvent être dispensés au moyen d'un document remis au client par le tatoueur

CONTENU DÉTAILLÉ

2ème journée théorique à distance

Objectifs généraux

- Comprendre le risque infectieux inhérent à un tatouage ou un perçage corporel au regard de la flore microbienne cutanée et des muqueuses de l'individu et de la relation entre l'être humain et sa flore cutanée afin d'agir au mieux pour limiter le risque infectieux pour la personne sur laquelle l'acte est effectué
- Comprendre le risque infectieux inhérent à un tatouage ou un perçage corporel au regard du risque de contamination croisée (entre deux clients, ou entre le professionnel et le client)
- Connaître les interdictions et les contre-indications qui ne permettent pas la pratique professionnelle du tatouage et du perçage corporel
- Appliquer les procédures de prévention adaptées pour maîtriser les risques infectieux et allergiques liés à un tatouage ou un perçage corporel pour la personne sur laquelle l'acte est effectué, par la mise en œuvre des connaissances théoriques et pratiques relatives à ces risques lors des actes de tatouage et de perçage corporel
- Maitriser les risques liés à la réalisation de l'acte et dispenser en français l'information au client par la mise en œuvre des connaissances théoriques et pratiques des facteurs de risques, des précautions, des contre-indications liés à cet acte et des précautions à respecter et les soins à réaliser dans les jours suivant l'acte. Cette information peut être dispensée au moyen d'un document remis au client par le tatoueur
- Maitriser le risque infectieux en mettant en œuvre les connaissances théoriques et pratiques sur les modes de transmission des infections
- Détecter les éventuelles complications allergiques ou infectieuses à la suite d'un acte de tatouage ou de perçage corporel et dispenser en français des conseils concernant la prise en charge, et orienter immédiatement le client vers un professionnel de santé
- Déclarer un effet indésirable en mettant en œuvre les connaissances théoriques et pratiques relatives aux systèmes de vigilance sur les produits et substances
- Garantir que le matériel pénétrant la barrière cutanée ou muqueuse est stérile et à usage unique et que le matériel entrant en contact avec la peau ou la muqueuse du client et les supports directs de ce matériel (cartouche d'aiguille, buse, grip et tube) sont soit stériles et à usage unique, soit stérilisés avant chaque utilisation avec un processus validé
- Traiter les matériels et instruments en choisissant les méthodes de traitement adaptées à leur nature et leur usage (pré désinfection, nettoyage, désinfection et stérilisation)
- Nettoyer et désinfecter le matériel réutilisable thermosensible ou ne nécessitant pas de stérilisation en mettant en œuvre les connaissances théoriques et pratiques de nettoyage et désinfection de ce type de matériel (application de la procédure de désinfection intermédiaire)

CONTENU DÉTAILLÉ

Objectifs généraux (suite j2)

- Maitriser le processus de stérilisation du matériel et des instruments en mettant en œuvre les connaissances théoriques et pratiques relatives à la stérilisation, au conditionnement préservant la stérilité du produit (norme EN ISO 11607-1), à la maintenance des dispositifs utilisés, et au contrôle de la stérilisation et l'intégrité de l'emballage.
- Connaitre et appliquer les exigences relatives aux stérilisateurs à vapeur et notamment les normes EN 13060 et EN ISO 17655-1
- Assurer la traçabilité des procédures et des dispositifs utilisés
- Connaitre et appliquer l'état de l'art en matière d'achat du matériel (choix du conditionnement, conservation des preuves d'achat, etc.) et de son utilisation (conditions de stockage et de conservation, gestion des stocks, date limite d'utilisation, instruction d'utilisation, traçabilité, y compris la traçabilité de la date d'ouverture du conditionnement)
- Gérer les déchets assimilés aux DASRI en mettant en œuvre les réglementations et les procédures de gestion et d'élimination concernées
- Choisir les contenants destinés à la récupération des déchets assimilés aux DASRI, définir leurs emplacements dans son espace de travail et les utiliser en sécurité
- Effectuer un tri de ses déchets en fonction de leur état de contamination, afin de séparer les déchets assimilés aux DASRI des déchets ménagers

Contenu pédagogique

Unité 3 Règles d'hygiène en lien avec le contenu de l'arrêté prévu par l'article R. 1311-4 du code de la santé publique

- Les règles d'hygiène :
  - Flores microbiennes
  - Précautions concernant les règles d'hygiène
  - Antiseptiques et désinfectants

Unité 4 Contre-indications et interdiction, pour la réalisation d'un acte dans la pratique professionnelle et généralités relatives aux risques allergiques et infectieux, y compris les agents infectieux responsables des complications liées aux actes de tatouage et de perçage corporel

- Le risque infectieux :
  - Les principes et la conduite à tenir
  - La chaine de transmission
  - Les différents types de micro-organismes et leurs réservoirs
  - La prévention et les intérêts de la vaccination
  - Les précautions et contre-indications à l'acte

CONTENU DÉTAILLÉ

Contenu pédagogique (suite j2)

Unité 5 Stérilisation, désinfection du matériel, des instruments et des dispositifs utilisés et enregistrement des processus et la traçabilité des dispositifs utilisés dans ces techniques

- La Stérilisation :

o Le circuit de stérilisation et le matériel réglementaire
o Le fonctionnement de l'autoclave
o Les contrôles de libération et validation des charges
o La traçabilité
o La désinfection de niveau intermédiaire pour le petit matériel

Unité 7 Achat et gestion du matériel (choix du conditionnement pour une meilleure gestion des stocks, conservation des preuves d'achat), utilisation du matériel (conservation, traçabilité) et élimination des déchets

- Le matériel et les consommables :

o L'achat des produits conformes (choix des conditionnements)
o Le contrôle et gestion des stocks
o La traçabilité et la conservation
o La gestion des DASRI et élimination des déchets : principes, règles générales et obligations liés à la pratique

Compétences à acquérir

- Démontrer la maitrise pratique des généralités de la flore microbienne normale et anormale, et plus particulièrement les types de micro-organismes permanents et transitoires impliqués dans les actes de tatouage et de perçage corporel
- Comprendre le principe des allergies et des infections
- Connaitre les produits et substances dont les aspects sensibilisants sont connus dans le cadre du tatouage et du perçage corporel, et autres contre-indications liées à la réalisation de ces actes
- Dispenser en français les informations nécessaires au client (contre-indications, précautions et soins à domicile).
- Reconnaitre les complications allergiques et infectieuses et orienter le client vers un professionnel de santé
- Faire le choix de matériaux adaptés afin de limiter les risques d'allergies et d'infections
- Savoir appliquer des procédures de prévention adaptées pour éviter les complications allergiques et infectieuses (dont l'utilisation des compresses et du sérum physiologique)
- Savoir adapter les conseils dispensés aux clients en cas d'infection ou d'allergie cutanée y compris l'orientation vers un professionnel de santé
- Déclarer dans le système de vigilance

CONTENU DÉTAILLÉ

Compétences à acquérir (suite j2)

- Utiliser le matériel qu'il soit stérile à usage unique ou stérilisé avant utilisation conformément aux bonnes pratiques professionnelles
- Maitriser les règles de traitement du matériel et des instruments inhérentes à leur nature et leur usage, dont les règles inhérentes aux instruments thermosensibles
- Préparer le matériel et les instruments en vue d'une stérilisation et assurer une stérilisation par un autoclave (stérilisateur à la chaleur humide) conforme aux bonnes pratiques de stérilisation (conditionnement, maintenance des dispositifs, contrôle de la stérilisation et de l'intégrité de l'emballage)

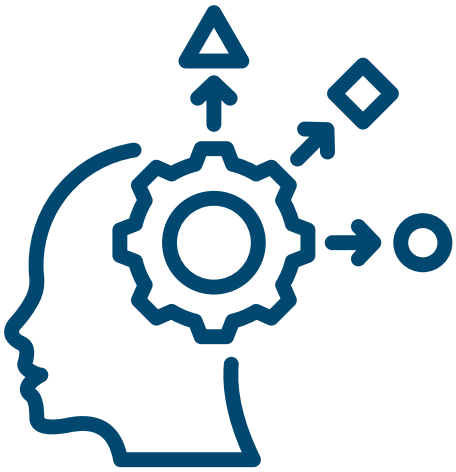

- Assurer la traçabilité des procédures, des instruments stériles et des mélanges pour les techniques de tatouage
- Acheter le matériel adapté à sa pratique et en assurer les bonnes conditions de stockage, le respect des dates limites d'utilisation et la traçabilité systématique
- Identifier et trier les déchets, choisir le conditionnement en fonction de leur nature (ménagers, assimilés DASRI), et les entreposer dans le respect de la règlementation qui leur est applicable
- Appliquer les règles d'évacuation, de suivi et de traçabilité des déchets

CONTENU DÉTAILLÉ

3ème journée théorique en présentiel

Objectifs généraux

- Maitriser le risque infectieux et les risques de complication pour le professionnel exerçant l'acte de tatouage ou perçage corporel
- Connaitre les principes et procédures de prévention des infections adaptées des précautions standard d'hygiène hospitalières
- Connaitre les procédures d'hygiène des mains
- Utiliser les équipements de protection individuels (EPI) et les protections respiratoires
- Connaitre les risques liés aux accidents d'exposition au sang (AES) et en adoptant la conduite à tenir en cas d'AES
- Connaitre les recommandations relatives à la vaccination contre les hépatites
- Respecter les règles sanitaires pour l'exercice de l'activité professionnelle de tatoueur et de perceur corporel
- Appliquer les procédures de nettoyage/ désinfection des locaux et espaces de travail
- Procéder à la désinfection des surfaces et du mobilier et aux contrôles de stérilisation
- Savoir préparer le poste de travail
- Savoir préparer le matériel adapté, notamment stérile, et l'organiser
- Savoir préparer et utiliser du matériel à usage unique et notamment le champ stérile
- Savoir réaliser une préparation antiseptique de la peau et des muqueuses avant tout acte de tatouage et de perçage corporel en utilisant des produits adaptés
- Connaitre les familles d'antiseptiques adaptées à la nature de l'acte et à la zone (peau, muqueuse)
- Savoir préparer la peau ou la muqueuse du client

Contenu pédagogique

Unité 6 Règles de protection du travailleur, y compris les règles de gestion des accidents d'exposition au sang et les obligations et recommandations vaccinales.

- Les précautions standards :

o Hygiène des mains
o E.P.I (équipements de protection individuelle)
o Process de nettoyage et désinfection des différents espaces de travail selon le niveau de risque
o Conduite à tenir en cas d'AES

- Ateliers pratiques :

o Hygiène des mains avec protocole de friction hydroalcoolique
o Procédure du port de gants stériles (perceur) et non stériles dits d'examen (tatoueur)

CONTENU DÉTAILLÉ

Contenu pédagogique (suite)

Unité 8 Exigences relatives aux différents espaces de travail et au mobilier (nettoyage et désinfection)

- Les locaux :

o Les règles et obligation pour l'agencement des locaux
o L'entretien des locaux et hiérarchie du risque, nettoyage et désinfection selon la zone

- Ateliers pratiques :
- Mise en place d'un poste de travail complet (montage et démontage d'un poste de travail, nettoyage et protection du matériel)
- Mise en place d'un poste de travail da tatouage, piercing ou maquillage permanent (en fonction de la spécialité choisie par l'apprenant)

Unité 9 Procédures d'asepsie pour un geste de tatouage ou de perçage corporel

- L'antisepsie cutanée :

o Les différentes familles d'antiseptiques
o La procédure complète d'antisepsie cutanée de la peau saine avant effraction cutanée

- Ateliers pratiques :
- Respect du protocole en 5 temps

Evaluation pour la certification

- Questionnaire par QCM
- Mise en situation devant jury

Compétences à acquérir

- Mettre en œuvre les précautions standard d'hygiène adaptées à la réalisation de l'acte de tatouage et de perçage corporel
- Choisir les équipements de protections manuelles, respiratoires et vestimentaires adaptées à la nature de l'acte (EPI)
- Appliquer les protocoles d'hygiène des mains, notamment par le lavage, la désinfection et la pose de gants de protection par une gestuelle adaptée, y compris des gants stériles
- Appliquer le protocole recommandé en cas d'exposition au sang, y compris en cas d'accidents d'exposition au sang (AES)
- Connaitre les recommandations relatives à la vaccination contre les hépatites
- Appliquer les règles liées aux locaux et matériels où sont effectués des actes de tatouage et de perçage corporel (agencement, gestion des risques inhérente aux espaces et surfaces de travail, matériels et mobiliers adaptés, procédures d'entretien et de nettoyage)
- Appliquer les règles de détersion et de désinfection des environnements de travail

CONTENU DÉTAILLÉ

Compétences à acquérir

- Préparer le poste de travail
- Préparer le matériel adapté, notamment stérile, et l'organiser
- Désinfecter des surfaces, du mobilier et savoir procéder aux contrôles de stérilisation
- Préparer et utiliser du matériel à usage unique notamment un champ stérile
- Effectuer une préparation antiseptique de la peau et des muqueuses avant tout acte de tatouage ou de perçage corporel en utilisant des produits adaptés
- Choisir les familles d'antiseptiques adaptées à la nature de l'acte et à la zone (peau, muqueuse)
- Préparer la peau ou la muqueuse du client
- Assurer la conservation des produits antiseptiques, tout particulièrement après ouverture

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

1 jour en présentiel

2 jours en distanciel

- **Méthode participative et active** : l'intervenant s'appuie sur l'expérience des participants, il favorise la participation et l'expression des participants et l'échange entre eux. Il vérifie au travers des échanges que les apports ont été bien compris et répondent aux attentes des participants.
- Alternance d'a**pports théoriques, méthodologiques,** d'échanges, d'analyse de pratiques et d'illustrations concrètes.
- Questionnement individuel et réflexion collective autour de **mises en pratique**, de mises en situation
- **Approche pragmatique** basée sur une alternance d'activités plénières et en petits groupes
- **Méthode expérientielle :** les participants vivent des expériences par le biais de mises en situation, l'intervenant permet aux personnes d'analyser et de traiter les expériences vécues afin de leur donner un sens et de favoriser les acquisitions.

LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT ET D'EVALUATION

La certification se déroule en présentiel.

a) Notre jury d'évaluation

Garant de la délivrance du certificat, le jury est donc collégial, indépendant et impartial ; il est composé de 3 personnes aptes à évaluer effectivement et objectivement l'acquisition des compétences visées :

- 1 professionnel du tatouage extérieur au centre de formation et justifiant d'un minimum de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine
- 1 professionnel du perçage corporel extérieur au centre de formation et justifiant d'un minimum de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine
- 1 représentant du centre de formation justifiant de la qualification en hygiène hospitalière.

Le jury s'assure de la bonne conduite des évaluations, conformément aux modalités décrites dans le référentiel d'évaluation.

b)Modalités d'évaluation pour la formation initiale

Les compétences du candidat sont évaluées au travers d'un écrit final et d'une mise en situation validant le contenu de chaque unité détaillée dans le référentiel de compétences. L'écrit final et la mise en situation permettent la mise en perspective des enseignements reçus pour chacune des unités détaillées dans le référentiel de compétences, avec l'exercice professionnel.

L'évaluation tient compte :
-du suivi et de l'assiduité du candidat à chacun des modules de formation
-du contrôle de la maîtrise des compétences au travers d'un écrit final, sous la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM)
-du contrôle de la maîtrise des compétences au travers de mises en situation évaluant les pratiques.

c) Modalités d'évaluation pour la mise à jour des connaissances et des compétences

Cette mise à jour, d'une durée de 7 heures en continu est réalisée en présentiel sur le lieu de formation.
L'évaluation de la mise à jour des compétences inclut :
-une auto-évaluation au travers d'un QCM pour évaluer l'état des connaissances et des compétences avant la mise à jour des connaissances
-des fiches de rappel des principales procédures
-des fiches et documents techniques traitant des nouveautés réglementaires et des nouvelles préconisations ou recommandations
-des rappels des bonnes pratiques professionnelles conformément aux pratiques détaillés dans le référentiel de compétences
-une évaluation finale au travers d'un QCM

TBCF est chargé de délivrer une attestation de suivi de la mise à jour de la certification (sous réserve de l'habilitation de TBCF à former et à évaluer par l'Agence Régionale de Santé).

CRITERES DE REUSSITE

Le candidat est considéré comme ayant réussi l'évaluation s'il satisfait à un minimum de 75 % des critères d'évaluation.
Si le candidat satisfait entre 50 et 74 % des critères d'évaluation, il garde l'acquis de la ou des unités validées et repasse la ou les unités non validées pour réussir l'évaluation.

Un candidat est considéré comme n'ayant pas réussi l'évaluation et n'ayant pas validé la formation s'il satisfait moins de 50 % des critères d'évaluation.

TBCF transmet à l'ARS territorialement compétente la décision du jury attestant la réussite de l'examen pour chacun des candidats ayant satisfait aux critères d'évaluation.

L'évaluation tient compte :
-du suivi et de l'assiduité du candidat à chacun des modules de formation
-du contrôle de la maîtrise des compétences au travers d'un écrit final, sous la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM)
-du contrôle de la maîtrise des compétences au travers de mises en situation évaluant les pratiques.

c) Modalités d'évaluation pour la mise à jour des connaissances et des compétences

Cette mise à jour, d'une durée de 7 heures en continu est réalisée en présentiel sur le lieu de formation.
L'évaluation de la mise à jour des compétences inclut :
-une auto-évaluation au travers d'un QCM pour évaluer l'état des connaissances et des compétences avant la mise à jour des connaissances
-des fiches de rappel des principales procédures
-des fiches et documents techniques traitant des nouveautés réglementaires et des nouvelles préconisations ou recommandations
-des rappels des bonnes pratiques professionnelles conformément aux pratiques détaillés dans le référentiel de compétences
-une évaluation finale au travers d'un QCM

TBCF est chargé de délivrer une attestation de suivi de la mise à jour de la certification (sous réserve de l'habilitation de TBCF à former et à évaluer par l'Agence Régionale de Santé).

DÉBOUCHÉS ET SUITE DE PARCOURS

Hygiène et Salubrité : une formation essentielle pour les professionnels du tatouage, piercing et maquillage permanent
Cette formation est obligatoire pour toute personne pratiquant le tatouage (y compris le maquillage permanent et semi permanent) ou le piercing, conformément à l'arrêté du 12 décembre 2008. Elle vise à garantir la sécurité des clients et des professionnels en assurant des pratiques conformes aux règles d'asepsie et de prévention des infections.

Débouchés possibles après la formation :

- Tatoueur professionnel en salon ou en indépendant
- Perceur corporel dans un studio spécialisé
- Technicien(ne) en maquillage permanent ou semi permanent
- Intervenant lors d'événements (conventions, salons, festivals)
- Formateur ou assistant en école de tatouage/piercing
- Collaborateur dans des structures esthétiques ou paramédicales

Évolution professionnelle :

- Ouverture ou gestion de son propre studio de tatouage/piercing
- Développement d'une spécialisation (dermopigmentation réparatrice, body art extrême, ornemental, etc.)
- Encadrement d'une équipe ou formation de nouveaux praticiens
- Interventions en milieu médical ou paramédical (reconstruction, camouflage)
- Participation à des projets artistiques ou collaboratifs (mode, cinéma, etc.)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nos locaux sont conformes à la réglementation générale applicable aux locaux d'entreprise ainsi qu'à celle applicable à la règlementation ERP (Etablissements Recevant du Public). Ils respectent les normes d'accessibilité et sont conformes aux lois et aux règlements permettant aux personnes en situation de handicap de circuler et d'accéder aux locaux et aux équipements.

La formation est ouverte à toutes les situations de handicap qui seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la dite formation.

L'adaptation des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du bénéficiaire en situation de handicap est définie et mise en place par notre référent handicap.

TARIF ET FINANCEMENTS ÉLIGIBLES

Tarif :
Formation + Certification **500€**
Renouvellement **180€**

Financements possibles Plan de Développement des Compétences, Contrat de Sécurisation Professionnelle CSP, Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), Plan de Départ Volontaire (PDV), Aide Individuelle à la Formation (France Travail/Région), Financement personnel.

NOUS CONTACTER

contact.tbcf@gmail.com

05 56 08 52 55

FICHE DE CANDIDATURE

SESSION 2025

IDENTITÉ DU CANDIDAT

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom d'usage : .....

Nom de naissance : .....

Nationalité : .....

Prénom(s) : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu et département/pays : .....

Adresse : .....

Code postale : ..... Ville : .....

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2:.....

Email : .....

N° de sécurité sociale : .....

Mobilité (Permis, etc.) : .....

SITUATION DU CANDIDAT

☐ Demandeur d'emploi inscrit à France Travail — Date dernière inscription : ...../...../.....

☐ En recherche d'emploi non inscrit à France Travail

☐ Salarié en CDI – Employeur : .....,indiquez la date de début : ...../...../.....

☐ Salarié en CDD – Depuis plus de 4 mois ☐ Oui ☐ Non

☐ En Contrat de Sécurisation Professionnelle, indiquez la date de début : ...../...../.....

☐ Autre situation, précisez : .....

☐ Situation de handicap reconnue ☐ Oui ☐ Non

☐ Autre

FICHE DE CANDIDATURE

SESSION 2025

FORMATION

Formation souhaitée

- ☐ HYGIENE ET SALUBRITE

Financement(s) envisagé(s)

- ☐ Plan de Développement des Entreprises
- ☐ OPCO
- ☐ France Travail
- ☐ Financement personnel
- ☐ Ne sait pas
- ☐ Autre :.....
  .....

Site de formation souhaité

- ☐ Bordeaux
- ☐ Lyon
- ☐ Toulouse

PIÈCES A FOURNIR

Pièces administratives :

- ☐ Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (depuis 2004, la validité CI est de 15 ans)
- ☐ Photocopie RQTH (si concerné)

Votre dossier est à retourner au centre de formation
TB CONSULTANTS FORMATION
A l'adresse postale suivante :
6 Quai de Paludate, 33800 Bordeaux
Ou
A l'adresse courriel suivante :
contact.tbcf@gmail.com